



## COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

### QUIMPERLE OUEST

Réunion du mardi 21 février 2017 au Mille-club.

#### *•Présentation du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire)*

---

Monsieur le Maire précise que ces réunions permettent d'échanger sur les orientations et les perspectives budgétaires du mandat et des années à venir. La stratégie a été bâtie dès les premières semaines de notre mandat, la promesse de ne pas augmenter les impôts durant le mandat sera tenue, dans un contexte qui a beaucoup changé entre les élections et aujourd'hui.

Notamment avec l'annonce du pacte de stabilité. 11 milliards pour les collectivités annoncé en avril 2014.

Pour Quimperlé cela représente 1,9 millions d'euros de dotation en moins sur 6 ans, soit 300 000€ de moins par an.

Épargne nette de la Ville en 2014 : 700 000€ / 400 000€ en fin de mandat. Il faut donc avoir une gestion drastique, une rigueur budgétaire absolue, tout en conservant un service à la population de qualité constante.

Des décisions difficiles ont dû être prises : avoir **moins de dépenses de fonctionnement**.

Total : 14 à 15 millions d'euros de budget de fonctionnement dont 54 à 56% de dépenses de fonctionnement pour le personnel.

Par conséquent, le choix du non renouvellement systématique de départs à la retraite a été annoncé d'emblée aux agents de la Ville. Ainsi, 10 à 15 agents sur les 40 départs à la retraite ne sont pas remplacés.

Pour tenir le rythme, il a été nécessaire de réorganiser les services. Ainsi, 16 services l'ont été, soit presque toute la mairie.

Pour la première fois dans l'histoire de la Ville, les dépenses de personnel ont diminué alors que normalement elles augmentent naturellement de 1% par an. Cependant, un seuil à ne pas dépasser a été atteint sous peine de dégrader le service public.

Une part des efforts faits par les agents de la ville leur est redistribuée grâce à la renégociation du régime indemnitaire et une prime annuelle en augmentation.

Concernant les **dépenses d'investissement**, il faut assurer les projets votés au précédent mandat : gare, Kerjouanneau, Hôpital Frémur et chapelle Saint Eutrope,

...

La situation financière de la Ville est très engagée ; il n'y a aucune marge de manœuvre.

Heureusement, un acte politique majeur a eu lieu : le **Pacte financier et fiscal**, adopté à l'unanimité par les 16 communes de l'intercommunalité permettant, entre autres, de reconnaître les charges de centralité de la ville centre. Sans ce pacte financier et fiscal, il aurait fallu prendre des décisions encore plus drastiques avec une dégradation inévitable du service public. De plus, il marque la confiance renouvelée entre l'intercommunalité et la ville.

Concernant les dettes et emprunts, la situation s'est légèrement dégradée (le remboursement de la dette est passé de 5,6 ans à 8 ans) mais on peut dire que l'équilibre est quand même tenu au vu de la situation.

La loi prévoit le transfert des services de l'eau et de l'assainissement des communes, vers l'intercommunalité. C'est le défi technique et politique de notre mandat. Les discussions portent aujourd'hui sur les régies, les syndicats, le bon entretien des infrastructures. A Quimperlé, le réseau est bien entretenu, contrairement à ceux d'autres communes. Afin qu'il n'y ait pas d'impact sur les factures des Quimperlois, la loi prévoit des mécanismes de lissages qui amèneraient dans 10-15 ans à un prix unique sur l'eau dans la communauté.

Au départ du mandat, il y avait une quasi méconnaissance de l'état des réseaux dans certaines communes. Le transfert sera donc fait en 2019 (plutôt que 2017).

Le vote du budget aura lieu le 29 mars, le maire rappelle que les conseils municipaux sont publics. « Si vous aimez les réunions de quartiers vous aimerez les conseils municipaux ».

### *•Point sur les travaux en cours et à venir dans le quartier*

---

#### Travaux en 2016 :

- Route d'Arzano-rétrécissement
- Saint-Jalmes
- Le bras de décharge et le chemin bleu
- La rue du Couëdic sera encore en travaux : on investit le changement des conduites d'eaux pour anticiper le rond-point (2018). Gaz de France a profité pour faire des travaux (venelle du Pouligoudu, impasse du Couëdic, Castors)
- En 2016, on a axé les travaux sur la vitesse. Un dernier rétrécissement de chaussée sera fait route de Quimper

#### 2017 :

- Kernégant : Toutes les eaux pluviales débordaient sur la chaussée, on a rattrapé le ruisseau qui redescend (40 000 €)
- Pose de réseaux d'eau : Croas Chuz vers Kerbastar jusqu'au mois de juillet
- Restructuration du parking de Kernégant
- Enrobée rue de la forêt (Toulfoen)
- Trottoir du quai Brizeux jusque l'escalier du Bel air
- Réaménagement du Coat-kaër par le service jardin, de nombreux ronds-points et du parc du Bel air.
- Sentier de randonnée du rond-point de la communauté jusqu'au Leclerc. On étudie l'accès à la lisière boisée.

- Mars : Installation du bac à chaîne : moyen de transport pour traverser la rivière. Cela permettra de rétablir la boucle Glenmor. Les randonneurs y trouveront satisfaction. Le bateau est en cours de construction. Six personnes pourront traverser simultanément.
- Rénovation de l'éclairage public notamment vers le LED (place Winston Churchill).
- A Kerrez, l'éclairage public sera terminé et un trottoir sera installé avant de faire l'enrobé
  
- Carrefour de la rue Mellac/Thiers/du Couëdic : démolition de 2 commerces à l'automne 2017 et création du rond-point début 2018 : investissement de 580 000 €.
  
- Basse-ville : aménagement du quartier historique : nouvelle venelle rue Dom Morice qui permettra de rejoindre le chemin bleu. Cela suppose l'acquisition d'un garage.
  
- Acquisition de deux friches sur le site de l'ancien magasin Le Grand, il s'agit de proposer des réserves foncières en vue de la construction du futur conservatoire. Cependant ce n'est pas certain que ce site réponde aux normes (zone inondable). Le site de Guéhenno constitue la deuxième proposition. L'idée est les propositions se tournent vers le centre-ville. Un équipement public de cette importance doit nourrir le dynamisme du centre.  
 Il faut agir sur l'habitat en centre-ville pour densifier le centre. Ce projet verra le jour en 2019-2020. Il y a une discussion sur l'usage du conservatoire. Le bâtiment actuel atteint aujourd'hui ses limites au niveau pédagogique. Pour maîtriser les coûts on propose au sein du conservatoire de musique et de danse un auditorium de 150-200 places. On ira peut-être au-delà pour pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les spectacles. L'idée est d'avoir une complémentarité entre le Coat-Kaër et l'auditorium. La salle ne répond aujourd'hui pas au cahier des charges de tous les spectacles. L'intercommunalité est le maître d'ouvrage, il y a donc une discussion très importante entre la ville et la communauté. C'est un des équipements prioritaires pour notre territoire. Le département plafonne ses subventions à hauteur de 600 000 € pour une communauté d'agglo contre 300 000 € pour une commune.  
 Cette friche peut aussi servir à de l'habitat ou à l'aménagement d'un parc en centre-ville par exemple.  
 Le bâtiment actuel du conservatoire appartient à la ville de Quimperlé, il lui reviendra donc lors du déménagement vers le nouveau conservatoire.
  
- Place Hervo : acquisition de 2 anciens magasins : actions et dépenses importantes concernant la redynamisation de la ville. Un magasin et des logements y sont prévus. L'intercommunalité accompagne les communes avec des fonds de concours à hauteur de 70 000 € par acquisition. Ce lieu est stratégique par rapport à la question du commerce. Il y a des problématiques rue Génot, rue Savary. La logique des consommateurs est la logique linéaire. Il faut éviter les ruptures linéaires commerciales. Depuis le début de mandat il y a autant de fermetures que d'ouvertures, malheureusement on ne voit que les magasins fermés. Il faut savoir qu'il y a des projets (rue Bremond d'Ars, route

de Lorient...). Il faut soutenir les commerçants par l'action publique. L'intercommunalité a adopté un document (DAC) qui stipule l'interdiction totale de commerces de moins de 400m<sup>2</sup> en périphérie de Quimperlé afin qu'ils s'ouvrent en centre-ville. Si on veut sauver le commerce de centre-ville il faut être consommateur de ces commerces.

- Maison des services au public : site de Kerjegu, lieu où se concentrent des services publics de l'Etat, de la ville et de l'intercommunalité, cette formule permet de percevoir une aide importante de l'Etat  
Pour l'Etat : la CARSAT, pôle emploi, CPAM, CAF, MSA  
Pour la ville : Services vie associatives, jeunesse, sports,  
Pour Quimperlé communauté : Mission locale, PIJ, CIO, ACTIFE, Point accès au droit).

Le Conseil Départemental va commencer les travaux dans l'ancien hôpital Saint Michel. A la fin du mandat on aura réhabilité quasiment tout cet espace. La population y trouvera toutes les réponses en termes de jeunesse et de solidarité. Il restera la réhabilitation de la partie de l'hôpital Frémur (3 à 4 millions d'euros).

- Pourquoi avoir déménager Pôle Emploi : à l'époque, pôle emploi voulait être accessible par transport en commun, avec un parking. Aujourd'hui, PE sont en train de faire marche arrière et vouloir rester dans les centres-villes. Aujourd'hui, il y aura un service de pôle emploi (premier niveau d'information) dans la MSAP.

## • *La parole aux habitants :*

---

**Le quartier rue de Pont Aven (Ilot Saint Yves) :**

M.Forget : il y a une étude de faisabilité concernant le réaménagement des magasins réseau pro, Renault... comme prévu dans le PLU. Cependant ces bâtiments sont pollués, il faut appréhender les coûts. Les premières esquisses rassemblent 4 immeubles (maisons de santé, 70 logements, commerces...). La priorité est de garder un espace vert, garder l'accès à la gare...

M.QUERNEZ : Les études sont importantes car l'équation financière est compliquée. On a missionné l'établissement public foncier d'Etat pour négocier dans un premier temps.

**Que va devenir la station Total ?**

M.FORGET : Très prochainement on devrait être informé par la mise en vente aux enchères du site. L'idée serait d'avoir un commerce et si possible du logement.

**L'ancienne brocante ?**

QUERNEZ : Discussion avec le propriétaire actuel. Le maire et ses adjoints ont un rôle de médiation entre porteurs de projet et propriétaire.

**L'assainissement collectif vers Gare la forêt et Fodelias ?**

G.JAMBOU : On a relancé le projet, aujourd'hui en terme de financement ce n'est pas possible et les priorités de l'agence de l'eau ne porte pas sur l'extension mais sur la

renovation. L'agence de l'eau ne financera pas l'extension car la réserve n'est pas levée. Les discussions se poursuivent avec l'agence de l'eau.

Il est important de se pencher sur cette extension ainsi que sur le haut débit et la piste cyclable

M.Quernez : L'idéal serait effectivement de filer sur Moëlan sur Mer par Gare la forêt. La communauté travaille sur le schéma vélo liaison douce. Il y a un vrai enjeu de mobilisation en effet. Ce n'est pas parce qu'on a des réserves (SITER) qu'il faut les dépenser avant le transfert de compétences. Car si nous pouvions dépenser en même temps que l'agence de l'eau cela serait plus avantageux. A nous d'adopter la meilleure stratégie.

G.Jambou : Il faut une connexion entre tous les réseaux, il faut donc tous se rallier sur les rivières.

M.Quernez : On est en situation critique sur les nappes phréatiques. Les services départementaux s'inquiètent sur ces questions.

Va-t-il pleuvoir suffisamment jusqu'à cet été pour que les nappes se reconstituent ?

A côté de de l'Equalizer sont stationnés les gens du voyage qui utilisent l'eau et l'électricité avec des branchements sauvages. Il y a une semaine il y avait 10 caravanes aujourd'hui il y en a 35 et les déchets sont laissés à terre. On a peur de passer le long du grillage. Qu'est-il prévu ?

M.QUERNEZ : c'est une propriété privée, j'ai rencontré la propriétaire au moment des vœux et lui ait demandé si elle avait oui ou non une convention d'occupation avec les gens du voyage. Le maire ne peut intervenir s'il y a une convention. Mais elle n'a pas de convention, c'est donc une occupation de manière illégale. Elle a écrit au maire qui a écrit au procureur de la république pour rappeler la loi et pour que le procureur fasse en sorte que les gens du voyage quittent le lieu. On attend aujourd'hui sa réponse. Ma politique est la zéro tolérance.

L'eau et l'électricité sont -ils réglés ?

G.JAMBOU : la loi nous interdit de couper l'eau. On a installé un compteur mais on nous l'a retiré.

Que pensez-vous des compteurs Linky ?

M.QUERNEZ : On a dit notre position, on a adopté un vœu en conseil municipal. Il y a ensuite eu une interpellation en conseil. Ce qui était dit : pas de déploiement sur la ville de Quimperlé sans étude. Les études n'étaient pas faites et on a écrit pour contrer le déploiement. Depuis les études ont été produites et conclues à la non nocivité sur les questions de santé. Ce que nous avons fait c'est que l'on a accepté le déploiement du dispositif sur les structures publiques de la ville de Quimperlé. Concernant les personnes privées, on ne peut interdire la pose d'un compteur Linky s'il se situe à l'extérieur. S'il est à l'intérieur on peut décider de sa pose ou non. Aujourd'hui il faut regarder les questions de confidentialité des données. Ces compteurs pourront traduire des habitudes de vies.

G.JAMBOU : Vous pouvez refuser la pose mais vous payerez les relevés et si le compteur ne fonctionne plus on devra payer son remplacement. Il y a des discussions de prévues début mars entres les acteurs (ANESS, Enedis...).

Est-ce qu'il y a des travaux de prévu pour l'échangeur de Kergostiou ?

G.JAMBOU : Ce n'est pas prévu pour l'instant.

Quand est-ce que les caniveaux sont-ils vidés ? (Rue du 8 mai)

M. Quernez : On va regarder

Est-ce que vous voulez aménager la venelle de la laiterie ? Il y a beaucoup de boue ...

M.Quernez : On va traiter cette question

Qui aura accès à la nouvelle salle de Kerjouanneau et quels stationnements sont prévus ?

M.QUERNEZ : Il y aura le badminton avec la possibilité d'organiser des événements nationaux, le basket, le hand, la gym, le tir à l'arc. Le gymnase est à 50% scolaire.

G.JAMBOU : On étudie le terrain stabilisé pour passer une partie en parking (environ 100 places).

M.QUERNEZ : On ne se séparera pas du mille club (salle Belle-Ile) pour faire un parking car il est essentiel.

Le trottoir d'en face, le long de la route de Kerjouanneau a été creusé et les bordures ont été mal déposées

G.JAMBOU : le trottoir le long du mille club va être refait

Il y a beaucoup de chiens en divagation.

M.QUERNEZ : Les chiens ont des propriétaires. On fait des efforts, on a lancé des campagnes sur «Quimperlé ville propre». C'est une responsabilité individuelle et collective. C'est désespérant pour les élus, les citoyens, les agents de la ville. On commence à rechercher en responsabilité les propriétaires. Les ASVP ont pour mission de retrouver les propriétaires. On va lancer des campagnes chocs.

Devant le collège de la Villemarqué pourrait-on mettre des panneaux d'interdiction de stationner devant le trottoir ? (En face de chez Coat jusqu'à la venelle).

M.Quernez : On a fait des campagnes sur les stationnements illicites, on va regarder.

Lisière Boisée : On fait le tour pour aller à l'école. Mais pourquoi les camions poubelles et la gendarmerie prennent le sens interdit ?

M.FORGET : C'est un compromis historique qui a été trouvé. Il faut en discuter avec les personnes concernées (rue du 8 mai).

Serait-il possible d'avoir un ralentisseur ?

Le départ de la rue Kersquine pour aller à l'école de la rue de Kersquine maternelle, sens interdit ?

Chauffage dans la salle Belle Ile ?

P.DOUINEAU : Il semble y avoir un problème de variation du débit de gaz

Il y a eu une rando VTT rue Martin Luther King avec des barrières posées et laissées telles quelles et les cyclistes sont passés par là. On nous a dit que la mairie se réservait le droit de passer par ce chemin mais il est privé.

S.Nilly : les agents ne savaient pas que ce chemin était privé.

Concernant les noues, il était prévu de demander plusieurs passages de tonte mais il n'était pas possible de faire plus de 3 passages, seulement en 2016 il n'y en a eu que 2.

G. JAMBOU : l'eau pluviale et les noues (fossés) peuvent être entretenues par la ville. Mais il faut y faire attention.

Les choukas :

M.QUERNEZ : la DDTM dit que la demande sera examinée lorsqu'elle aura introduit une demande à titre dérogatoire mais elle a déjà été faite. Votre pétition est prise en compte, la demande à titre dérogatoire est faite. J'espère qu'on bénéficiera d'une autorisation de l'Etat prochainement pour faire une battue.

Le camion La mie câline est parti depuis la dernière réunion. Par contre, il faudrait boucher des trous d'eau sur le nouveau chemin piéton entre la piscine et Kergoaler.

### *•Groupe citoyenneté / atelier participatif*

---

Présentation par Pascale DOUINEAU de la nouvelle campagne de proximité :

On reste bien sûr vigilants sur les travaux menés dans le cadre des deux précédentes campagnes, à savoir sur les incivilités liées à la propreté, au stationnement et à la vitesse. Cette année on souhaite mettre en place des lieux de convivialité dans vos quartiers. Par exemple en bas de la rue du GORREQUER, le comité de quartier a souhaité investir le parc Guthiern. En lien avec le service jardin de la ville, il est en train d'aménager un potager, un jeu de boule et une aire de pique-nique. Si dans votre quartier vous avez un endroit stratégique, où il y a la possibilité de créer des projets, on se réunira en petit comité pour en discuter.

L'idée est que ce soit les habitants qui co-construisent le projet avec les services de la ville. Ceux qui sont intéressés par le projet et ont des idées pour leurs quartiers peuvent donc nous contacter.